

DE SANGOSSE

**Démarche de maitrise des risques
Révision étude de dangers**

Commune de Saint Symphorien

Réunion CSS 2015

DREAL



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sommaire

1- Généralités

2- Actualisation de l'étude de dangers

3- Aléas et PPRT

4- Conditions d'exploitation et gestion des secours

1 réglementation liée à la maîtrise des risques

- réalisation d'une étude de dangers pour les installations des sites industriels tenant compte de la gravité potentielle des accidents et de leur probabilité d'occurrence (loi 2003),
- révision quinquennale de l'étude de dangers pour les sites relevant de la directive SEVESO, seuil haut.

		Echelle de probabilité				
		E	D	C	B	A
Echelle de gravité	Désastreux					
	Catastrophique					
	Important					
	Sérieux					
	Modéré					

	NON
	MMR de rang 2
	MMR de rang 1
	Zone de risque moindre, qui ne comporte ni "NON" ni "MMR".

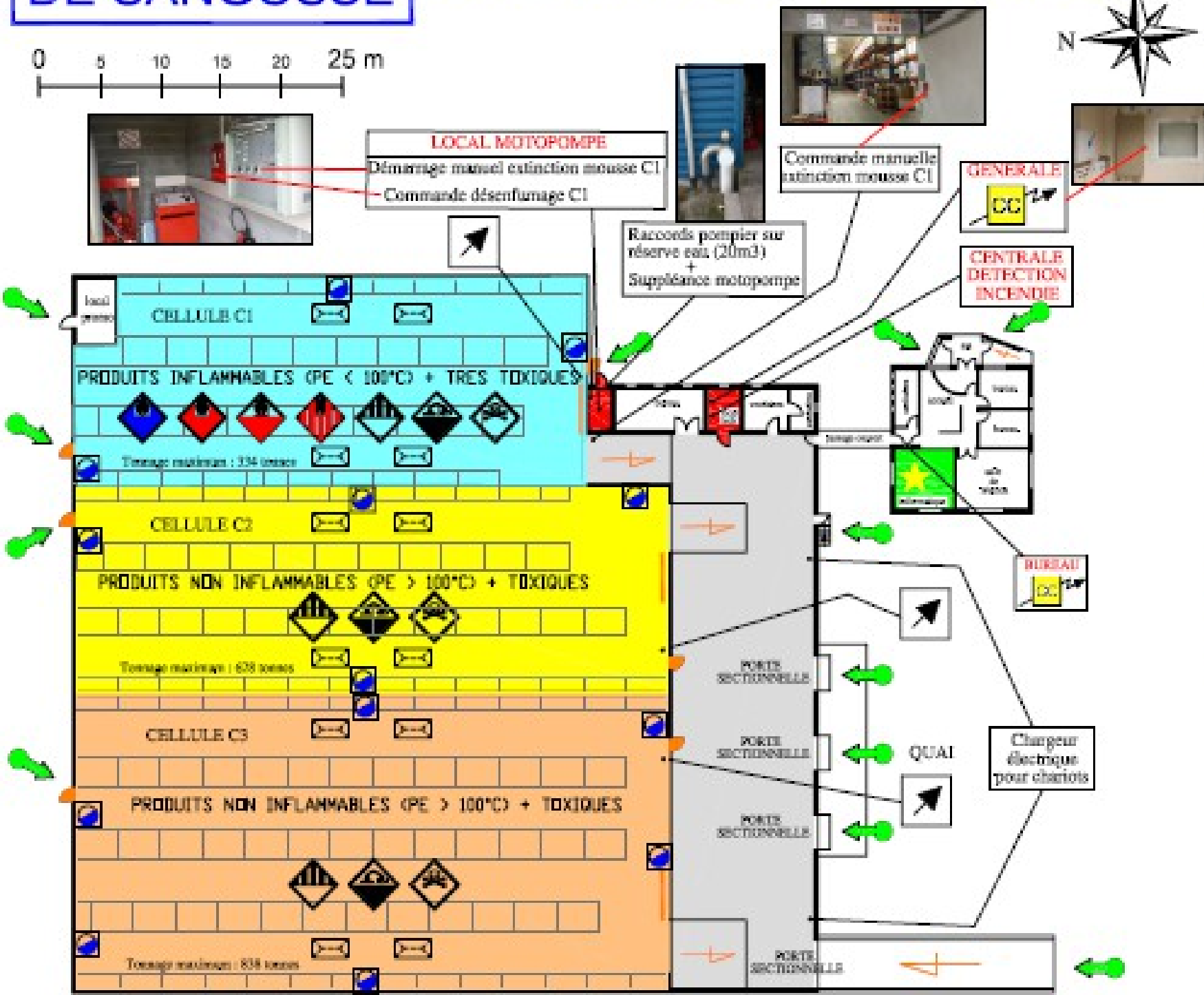
1 Présentation société DE SANGOSSE

- siège de la société à Pont du Casse (Agen), 650 personnes au niveau mondial
- localisation à Saint-Symphorien ZI Les Pierrailleuses : 3 personnes
- principales installations :
 - * un entrepôt de 1800 t de stockage de produits phyto composé de 3 cellules avec murs et portes coupe feu
 - * extinction automatique avec production mousse cellule 1
 - * réseau incendie armé (RIA) ensemble du site et réserve d'eau via convention avec la société POUJOLAT,
 - * site en rétention (cour du quai, cellules)
 - * détection intrusion et incendie avec télésurveillance

DE SANGOSSE

STOCKAGE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

LEGENDE



- accès bâtiment
- coupure électrique
- commande des exutoires de fumée par zone de désenfumage
- exutoire de fumée
- RIA
- rampe d'accès
- porte coulissante coupe feu
- porte d'accès coupe feu
- local à protéger
- émanation de gaz inflammable au contact de l'eau
- liquide inflammable
- inflammation spontanée
- solide inflammable
- produit toxique
- produit corrosif
- matière présentant des dangers divers

2 actualisation étude de dangers :

- remise de l'étude en avril 2014, compléments demandés,
- nouvelle version de l'étude déposée en août 2014,
- l'étude s'appuie sur une étude générique INERIS couvrant l'ensemble des sites De SANGOSSE en France
- principaux scénarios étudiés :
 - Incendie cellule 1, cellule 2 et cellule 3 prises séparément,
 - Incendie généralisé cellules 1 à 3,
 - Incendie de quai,
 - Incendie de camion à quai
- types d'effets toxiques et thermiques

2 actualisation étude de dangers DE SANGOSSE paramètres arrêté PCIG

- Probabilité : méthode semi quantitative, probabilité allant de B (événement probable) à D (événement très improbable),

- Cinétique : de type rapide,

- Intensité : calculs réalisés par INERIS,

Distances maximales effets létaux et significatifs (SEL et SELS) : inférieures à 100 mètres (distance retenue 100 mètres),

Distances maximales effets irréversibles (SEI) : 100 mètres au sol (exposition 30 minutes), 160 mètres en hauteur à 5 mètres (exposition 1 heure),

- Gravité : comptage des personnes présentes à l'extérieur du site (site isolé)

2 actualisation étude de dangers DE SANGOSSE : grille de criticité

		Echelle de probabilité				
		E	D	C	B	A
Echelle de gravité	Désastreux					
	Catastrophique					
	Important			C3		
	Sérieux		C1, C1a C3	C2		
	Modéré			Quai	Camion à quai	

Niveau de maîtrise des risques pour chaque case conformément à la grille de la circulaire du 10 mai 2010 :

	NON
	MMR rang 2
	MMR rang 1
	Zone de risque moindre, qui ne comporte ni "NON" ni "MMR".

Commentaires : - aucun accident en case NON

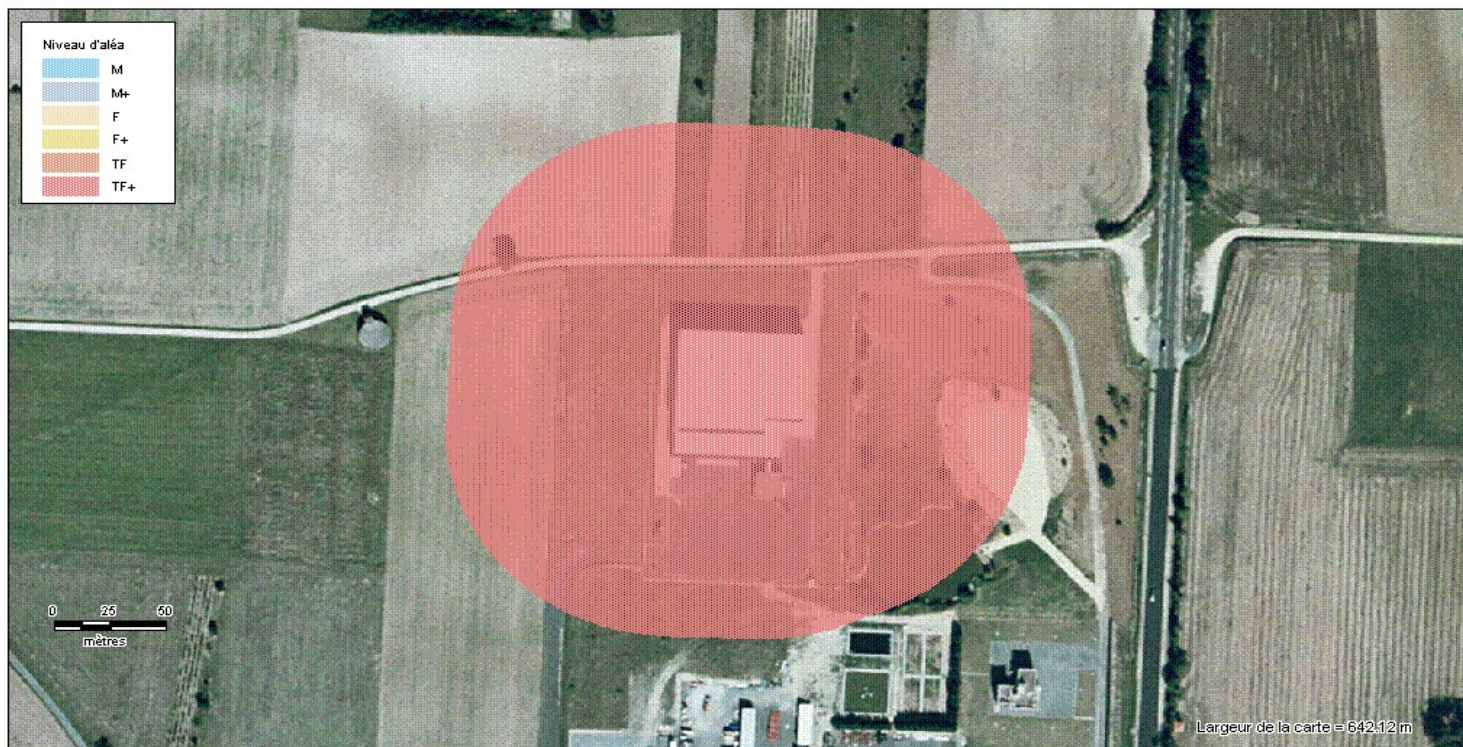
- pour chaque accident en case MMR, l'exploitant a bien analysé toutes les mesures de maîtrise de risque envisageables.

3 aléas et PPRT

- les aléas sont modélisés sur la base d'une exposition à 30 minutes (PPRT),
- ces aléas sont en phase avec le zonage réglementaire du PPRT approuvé en 2009,
- aucune révision du PPRT n'est donc à engager,



PPRT de Saint-Symphorien (DE SANGOSSE)
Enveloppes des aléas tous types d'effets confondus



Sources: IGN
Dossier: Calculs du_20140825_1
Rédaction/Édition: Drire Poitou-Charentes - 25/08/2014 - MAPINFO® V 9 - SIGALEA® V 3.2.014 - ©INERIS 2010

SIGALEA

4 Conditions d'exploitation et gestion des secours

Pour garantir les distances maximales indiquées (100 mètres exposition 30 minutes), des conditions restrictives sont imposées à la société :

- limiter la quantité de produits soufrés à 130 t par cellule,**
- limiter la surface de stockage de produits soufrés à 200 m² par cellule si la cellule contient plus de 80 % de ces produits,**
- limiter la surface de quai à 400 m² et la quantité de produits à 150 tonnes.**

Dispositions introduites par arrêté préfectoral du 27 janvier 2015

- le PPI pourra aussi retenir les nouvelles distances de 160 mètres / centre des cantons C2 et C3**

Merci